

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 13/09/2024 - B2024/012761 - 2021 D 00679 - 901 373 399 - 4A HOLDING

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise		4A HOLDING SEP		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		25 B rue des Gentianes 42570 SAINT-HEAND			
SIRET		9 0 1 3 7 3 3 9 9 0 0 0 1 2			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 8	
				Exercice N clos le 31/12/2023	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
				Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010		012	
	Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028		030	
	Immobilisations financières * (1)	040	1 998	042	1 998
Total I (5)		044	1 998	048	1 998
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés *	068		070	
	Autres * (3)	072	1 677	074	1 677
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
Disponibilités	084	172 847	086	172 847	
Charges constatées d'avance *	092		094		
Total II		096	174 524	098	174 524
Total général (I + II)		110	176 522	112	176 522
PASSIF				Exercice N 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	1 000
	Écarts de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	100
	Réserves réglementées *			130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)			131	48 361
	Report à nouveau			134	
	Résultat de l'exercice			136	121 918
	Subventions d'investissement			137	
	Provisions réglementées			140	
	Total I			142	171 380
Provisions pour risques et charges				Total II	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	2 460
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA) *			169	684
	Comptes courants d'associés			173	1 998
	Autres dettes			175	
	Produits constatés d'avance			174	
Total III				176	5 142
Total général (I + II + III)				180	176 522
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	1 264	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-BSD 2024

Formulaire obligatoire (article 502 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 4A HOLDING SEP		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le 31/12/2023		Néant ☐			
A – RÉSULTAT COMPTABLE											
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209			210			
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intra communautaires		215			214			
		Services *			217			218			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222				
	Production immobilisée *						224				
	Subventions d'exploitations reçues						226				
	Autres produits						230				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234				
	Variation de stocks (marchandises) *						236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240				
	Autres charges externes * (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)						242	2 065			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243				244				
	Rémunérations du personnel *						250				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252				
	Dotations aux amortissements *						254				
	Dotations aux provisions (dont amortissement du fonds de commerce)						255				
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259				262				
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				262				
Total des charges d'exploitation (II)								264	2 065		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)								270	(2 065)		
Produits financiers (III)		280	1 24 667		Charges financières (V)		294				
Produits exceptionnels (IV)								290			
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347				300				
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		348				300				
Impôt sur les bénéfices * (VII)								306	684		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)								310	121 918		
B – RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2											
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			314			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318			314			
	Provisions non déductibles *				322			314			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	684		314			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC		248	330		6 213		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))				249			251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999					
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997				
	Entreprises nouvelles (44. sexies)		986	ZFU-TE (44. octies A)		987			342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	JEI (44. sexies A)		989					
	ZRD (44. terdecies)		127	ZRR (44. quindécies)		138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991								
	ZFANG 44. quaterdecies		345	Investissements et souscriptions outre mer		344					
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)		902	Zone de développement prioritaire (44. quaterdecies)		993					
	Créance due au report en arrière du déficit					346			350	124 254	
	Droit divers	Déduction exceptionnelle (Art 39 duodecies)		633	Déduction exceptionnelle (Art 39 duodecies A)		643				
		Déduction exceptionnelle (Art 39 duodecies B)		645	Déduction exceptionnelle (Art 39 duodecies C)		647				
Déduction exceptionnelle (Art 39 duodecies D)		648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 duodecies E)		641						
Déduction exceptionnelle (Art 39 duodecies F)		990	Déduction exceptionnelle (Art 39 duodecies G)		649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2								352	4 561	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356					
Déficits antérieurs reportables *				dont imputés sur le résultat					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2								370	4 561	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Annexe

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 18 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 176 521,50 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 121 918,49 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 25/04/2024 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Annexe (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 998 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 998			1 998
TOTAL	1 998			1 998

Etat des créances = 1 677 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	1 677	1 677	
TOTAL	1 677	1 677	

Annexe (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 1 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	1,00	1 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	1,00	1 000

Etat des dettes = 5 142 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	1 998	1 998		
Fournisseurs	2 460	2 460		
Dettes fiscales & sociales	684	684		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	5 142	5 142		

Charges à payer par postes du bilan = 1 320 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 320
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	1 320

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 1 320 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - factures non parvenues. (4081000000)	1 320
TOTAL	1 320

Annexe (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SELARL CARNESECCHI	1 000	8 251	100	999	999			856 998	220 918	124 255
SAS MEDIORTHO	1 000	-13 583	100	999	999			16 940	3 238	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

4A HOLDING
Société de participations financières de professions libérales par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 25 B Rue des Gentianes, 42570 ST HEAND
901 373 399 RCS SAINT ETIENNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 3 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 121 918 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	121 918 euros
-------------------------------	----------------------

A titre de dividendes aux associés	100 000 euros
Soit 100 euros par action	

Solde	21 918 euros
En totalité au compte « autres réserves » s'élevant ainsi à 70 279 euros	

Il est précisé que la totalité des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 est éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, soit 100 000 euros.

Le paiement des dividendes est effectué à compter de ce jour.

L'associé unique reconnaît avoir été informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

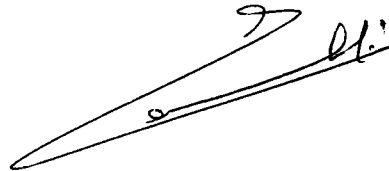
OC

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'associé unique prend acte qu'il n'y a eu aucune distribution antérieure de dividendes depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président
M. Olivier CARNESECCHI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'O. Carnesecchi', written over a horizontal line.